



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 7144 du 9 novembre 2022 de Monsieur le Député André Bauler.

- 1. Le gouvernement a-t-il déjà pu finaliser le projet de restauration en question?**
- 2. Quels seront les travaux précis à effectuer?**
- 3. La procédure de soumission y afférente sera-t-elle lancée dans un avenir proche?**
- 4. Quand ces travaux pourraient-ils débuter au plus tard? »**

Bien que le château d'Erpeldange-sur-Sûre appartienne au domaine de l'État, la commune d'Erpeldange-sur-Sûre bénéficie de la pleine jouissance du château dans le contexte d'un bail emphytéotique. En sa qualité d'emphytéote, la commune est obligée d'entretenir l'immeuble, et les réparations de toute nature qui se rapportent à l'immeuble et aux constructions sont à sa charge.

Aucun projet de restauration n'est partant en cours d'élaboration par l'État.

Luxembourg, le 28 novembre 2022.

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch